



ASSEMBLEE GENERALE

SAISON 2022/2023

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU DISTRICT DE L'ESSONNE DE FOOTBALL**

Samedi 22 octobre 2022

**Espace Bernard MANTIENNE
3 Rue de l'aulne 91370 VERRIERES-LE-BUISSON**

ORDRE DU JOUR :

- **8h00** : Accueil des représentants des clubs
 - Vérification des pouvoirs et émargements : présentation obligatoire **d'un justificatif d'identité et de la licence dirigeant** (édition FOOTCLUBS ou FOOT COMPAGNON) **et du POUVOIR si le représentant du club n'est pas le Président.**
- **9h00** : Allocution d'ouverture du Président du District

Assemblée Générale Ordinaire

- Présentation du quorum
- Lecture et proposition d'approbation du Rapport Moral et Sportif de la saison 2021/2022
- Lecture et proposition du Rapport Financier au 30 juin 2022
- Intervention et lecture du rapport du Commissaire aux Comptes
- Affectation du résultat
- Lecture et approbation du budget prévisionnel 2022/2023
- Intervention du département Technique
- Intervention du département Arbitre
- Clôture de l'Assemblée Générale

I – OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Ouverture des portes et accueil des Présidents et Représentants de club Espace Bernard MANTIENNE à VERRIERES LE BUISSON

Le Président, claude DEVILLE CAVELLIN, ouvre l'Assemblée Générale et excuse les personnalités absentes, remercie les personnes présentes, Monsieur le Maire de VERRIERES LE BUISSON, Monsieur DE FREITAS (SDJES 91), Madame TERRONI (Membre du BELFA à la FFF), Madame Delphine BOULO et ses collègues représentants notre partenaire le Crédit Mutuel.

Le Président remercie particulièrement Monsieur le Maire de VERRRIERS LE BUISSON pour sa présence et la mise à disposition de cette magnifique salle et de son personnel.

1.1 – Intervention de Monsieur FRANCOIS GUY TREBULE Maire de Verrières le Buisson

Monsieur Le Maire fait part de sa satisfaction d'accueillir dans sa commune les clubs de football essonnien pour leur Assemblée générale.

Il nous informe sur le dynamisme de la ville en termes d'activités sportives et souligne toute l'importance qu'à la pratique du football dans sa commune de Verrières le Buisson mais plus généralement pour les collectivités locales.

Monsieur le Maire précise que le football apporte son écot dans de nombreux sujets de société en termes de formation, d'éducation sportive, de respect des règles, etc.

« La Société et nos villes ont besoins de vous et de vos clubs ».

1.2 – Intervention de Monsieur DE FREITAS de la SDJES91

Dans sa présentation, Monsieur DE FREITAS revient sur son intervention de la saison passée et rappelle le travail fait depuis sur la lutte contre les violences et sur les services civiques.

Le SDJES relève avec satisfaction l'intérêt qu'ont porté les clubs au dispositif « pass'sport » mis en place la saison dernière et reconduit cette saison avec quelques simplifications administratives.

La SDJES et le District ont également œuvré pour développer l'emploi sur le département et permettre aux clubs de mieux se structurer.

Pour terminer, Monsieur DE FREITAS revient sur les actions proposées pour soutenir les clubs et les échéances à venir.

1.3 – Intervention de Madame TERRONI membre du BELFA

Après s'être présentée, Madame TERRONI fait un descriptif détaillé du fonctionnement de notre fédération la Fédération Française de Football et du fonctionnement de la Ligue du Football Amateur.

Madame TERRONI revient également sur l'importance du dispositif F.A.F.A (Fonds d'Aide du Football Amateur) auprès des clubs pour les aider à se structurer et se développer.

1.4 – Intervention et allocution du Président

Tout d'abord, avant de commencer mon allocution, j'aimerais que l'on s'associe ensemble à une minute de silence, en mémoire des personnes (Dirigeants, éducateurs, arbitres, joueurs) qui nous ont quittés la saison passée. Je vous demanderais de vous lever et d'observer ce moment de partage [...] Merci

Chers amis,

Avant tout je tiens à remercier au nom des clubs du département, Mr François Guy TREBULE, Maire de la Ville de Verrières le Buisson, la Ville de Verrières le Buisson et le Président (Jean-François FOUQUY) du Club de Verrières le Buisson pour la mise à disposition de l'espace Bernard MANTIENNE qui va permettre à notre Assemblée Générale se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

Je tiens à remercier tous les bénévoles et salariés du District pour leur support quant à la mise en place de cette assemblée.

Je tiens, ainsi que les tous les membres du Comité Directeur du District de L'Essonne de Football, à vous remercier, tous, pour votre présence aujourd'hui, pour votre engagement au quotidien, et pour tout ce que vous avez démontré lors de la saison passée.

Nous étions ensemble, il y a déjà un an pour notre Assemblée Générale 2021/2022 à Saint Germain-les-Arpajon, après une saison marquée par une crise sanitaire sans égale et nous nous posions beaucoup de questions.

Beaucoup de questions et notamment au niveau de ce qui est pour nous le cœur de notre activité, c'est-à-dire :

- Nos licenciés :
 - Allaient ils revenir ?
 - Combien ?
 - Quelles pertes allions-nous avoir ?

Au regard de certaines activités et au regard d'autres sports nous avons le droit d'avoir ces interrogations.

Et bien ! Cette saison, a été marquée par un retour en masse de nos licenciés vers les clubs.

En Effet, plus de 37200 licenciés dans notre département. Cela est un réel record et ce retour a effacé de nos esprits les doutes et interrogations de l'après COVID. C'est le résultat de votre travail, de votre engagement et de vos ambitions. Je tenais à vous en féliciter !

Mais c'est aussi une vraie responsabilité, d'accueil, de respect de nos valeurs et dieu sait cette responsabilité est grande.

Dans un contexte de plus en plus tendu, sur et hors des terrains, nous affrontons les difficultés structurelles, administratives, la pratique consumériste, les incivilités, la gestion des parents pour le football des plus jeunes.

Dans ce contexte là nous devons faire preuve de solidarité de courage, de passion, d'engagement, de respect de l'éthique et du jeu, de compétence. Toutes ces qualités que vous démontrez au quotidien sont pour moi, pour nous celles d'un bénévole.

Le bénévolat est aujourd'hui un sujet de réflexion pour tout le monde associatif.

Qu'en est-il aujourd'hui ? On peut regarder quelques chiffres intéressants sur le bénévolat.

400 000 bénévoles dans le football soit 75 000 équivalents temps plein ...

Du côté du rectangle vert, nous avons enfin pu mener nos compétitions à leurs termes en cet après COVID.

Dans certaines divisions, la saison fut passionnante.

Nous félicitons bien sûr tous les clubs et équipes ayant brillés dans nos championnats et qui évoluent cette année à un niveau supérieur et cela dans toutes les catégories. Bravo à eux.

Nous célébrerons ces réussites avec eux lors de la soirée organisée en leur honneur le 25 novembre.

Bien sûr nous félicitons nos clubs nationaux qui véhiculent l'image du département aux quatre coins de la France tant en seniors qu'en jeunes.

Les beaux parcours en N2 de Fleury, passant à un souffle de la montée, de Feu SG Sports maintenant Sainte Geneviève Football Club, les jeunes du F.C. Brétigny en U17 nationaux, nos équipes N3, les Ulis, Brétigny et Linas-Montlhéry.

Le magnifique parcours de Linas-Montlhéry en coupe de France ainsi que St Michel au niveau départemental.

Nos féminines du FC Fleury 91, bien installées dans la partie haute de la D1 Arkema et sûrement bientôt prétendante à l'Europe.

N'oublions pas le parcours de nos équipes de Futsal en coupe nationale et championnat régional ainsi que tous les autres clubs nous ayant permis de mener à bien cette saison.

A l'heure des montées et des hélas descentes, beaucoup de questions nous ont été posées sur, le nombre de relégations important et inhabituel de la ligue en district en Seniors et sur certaines catégories de Jeunes.

Cela a eu un impact fort sur les divisions inférieures.

Rappelons-nous que comme annoncé l'an dernier dans l'éditorial de fin de saison, suivant le COMEX de juillet 2021 et que l'on avait mentionné dans nos règlements de compétitions, nous devions revenir dès la saison 2022/2023 au nombre initial d'équipes par poule et ne pas combler éventuellement les vacances liées aux équipes non engagées ou forfait.

Nous avons maintenu ce cap, ne pouvant modifier un règlement pour une saison en cours.

Nous pouvons bien sûr, comprendre la déception des clubs, joueurs et éducateurs sur le nombre de descendants,

Nos coupes de L'Essonne se sont déroulées, mais hélas, pour plusieurs matches tout au long de la compétition, dans un climat difficile.

Climat qui nous alerte, bien sûr et tout d'abord sur des incivilités et des dérives comportementales se produisant sur le terrain dont notre corps arbitral souffre. J'en appelle à la responsabilité de chacun afin de les éviter car de mon côté je demande aux commissions de les sanctionner avec la plus grande sévérité.

Aujourd'hui notre crainte est que notre passion soit prise en otage par des violences urbaines dont le département souffre (affrontement de bandes de mineurs etc...)

Ces dernières ont impacté négativement nos coupes en catégorie de jeunes.

Le district est pleinement engagé avec les services de police des Renseignements Territoriaux, la SDJES, les collectivités locales à travers le « Plan Rixe » afin de pouvoir travailler en profondeur sur ce sujet. Je vous demande la plus grande vigilance par rapport à ces points, faites-les remonter.

Cette période d'avant coupe du monde est très étrange. La campagne de presse qui sévit aujourd'hui à l'encontre de notre fédération est d'une intensité rare. Les attaques se multiplient au fil des jours.

Notre sport fort de ses 2 millions de licenciés et, de sa surmédiasation fait beaucoup de jaloux et d'ombre. Ne nous laissons pas entraîner dans des jugements hâtifs et gardons la tête froide. Nous devons être fiers de ce que nous faisons, de ce que nous apportons aux jeunes et de ce que nous représentons.

Cette AG est une assemblée de mi-mandat, les points clés de la mandature vont être développés dans le bilan moral et vous les avez reçus. Nous allons prendre le temps d'évaluer ce que l'on a mis en place, fait perdurer ou parfois dépoussiéré afin d'en mesurer l'impact et l'efficacité.

Sachez, que la proximité avec les clubs, l'écoute au travers des réunions de sectorisation, du collège des présidents, l'aide que nous pouvons apporter sur des dossiers complexes de subvention, tout comme pour vous aider à appréhender les règlements (distribution des carnets règlements généraux 2022/2023 au moment de l'émargement) les nouvelles initiatives qui devraient voir le jour sur la saison 2022/2023, comme l'augmentation du nombre des délégués, le tutorat des jeunes arbitres, la délocalisation de certaines formations seront toujours les axes majeurs de cette mandature.

Bonne Assemblée à toutes et à tous.

II – APPEL DES DÉLÉGUÉS ET QUORUM

Nombre de clubs et voix composant l'Assemblée **119 clubs pour 1858 voix**

Quorum nécessaire pour une Assemblée Générale Ordinaire : **39 clubs présents et 619 voix**

A l'ouverture de l'Assemblée, **50 clubs** représentant **1302 voix**, sont présents ou représentés ; il est ainsi constaté que le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

III – APPROBATION DU RAPPORT MORAL ET SPORTIF POUR LA SAISON 2021/2022

Le Directeur Administratif, Alec ERAUD présente le rapport moral et sportif.

Le Secrétaire Générale, Christian DELFOUR, met au vote pour la proposition d'approbation du rapport moral et sportif.

Passage au vote :

Qui est contre ? (Pas de vote contre)

Qui s'abstient ? (Pas d'abstention)

Qui est pour ?

Le rapport moral et sportif pour la saison 2021/2022, est adopté à l'unanimité.

IV – APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER AU 30 JUIN 2022

Avant de présenter le rapport financier, le Directeur Administratif, Alec ERAUD, explique succinctement ce qu'est l'arrêté des comptes, comment est calculé le compte de résultat et le bilan. Le Trésorier Général, Fabrice CHEMIN, prend la parole pour commenter le compte de résultat et le bilan actif et passif.

Puis donne la parole au commissaire aux comptes

V – INTERVENTION ET LECTURE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M.BLOT certifie l'exactitude des comptes du District de l'Essonne de Football à partir de l'audit qu'il a réalisé (exercice clos au 30 juin 2022) et déclare les comptes réguliers et sincères.

M.BLOT a vérifié les informations distribuées à l'Assemblée Générale et ne note aucune observation sur la sincérité et la concordance des comptes annuels donnés dans le rapport de gestion du trésorier général.

Après certification du compte par le commissaire aux comptes, le Secrétaire Générale, Christian DELFOUR, met au vote la proposition d'approbation du rapport financier.

Passage au vote :

Qui est contre ? (Pas de vote contre)

Qui s'abstient ? (Pas d'abstention)

Qui est pour ?

Le rapport financier arrêté au 30 juin 2022, est adopté à l'unanimité.

VI – AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Le Trésorier Général, Fabrice CHEMIN, apporte les précisions sur l'affectation du résultat et propose à l'assemblée générale d'affecter le résultat au report à nouveau.

Le Secrétaire Général, Christian DELFOUR, met au vote la proposition d'affecter le résultat de l'exercice au report à nouveau.

Passage au vote :

Qui est contre ? (Pas de vote contre)

Qui s'abstient ? (Pas d'abstention)

Qui est pour ?

L'assemblée générale approuve à l'unanimité l'affectation du résultat de l'exercice au report à nouveau.

VII – LECTURE DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2022/2023

Le Trésorier Général, Fabrice CHEMIN, apporte également des explications sur le budget prévisionnel 2022/2023 avant de le soumettre à l'approbation de l'assemblée.

Le Secrétaire Générale, Christian DELFOUR, met au vote la proposition d'approbation du budget provisionnel saison 2022/2023.

Passage au vote :

Qui est contre ? (Pas de vote contre)

Qui s'abstient ? (Pas d'abstention)

Qui est pour ?

Le budget prévisionnel pour la saison 2022/2023 est adopté à l'unanimité

VIII – RAPPEL DES MANDATS EN COURS

Comité Directeur : 31 décembre 2024

Membres de commissions : 30 juin 2023

Membres de la commission de discipline et discipline d'appel : 31 décembre 2024

Membre de la commission des statuts et règlements : 31 décembre 2024

Membre de la commission de surveillance aux opérations électorales : 31 décembre 2024

Commissaires aux comptes : 31 décembre 2024

IX – INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE LA CDA

Pour éviter une perte importante de licenciés « arbitre » chaque saison (20%), le Président de la CDA présente le projet de fidélisation de nos arbitres voulu par le District. La CDPA proposent une mise en place de tutorat pour nos jeunes arbitres nouvellement formés. La CDPA souhaite s'appuyer sur des arbitres

expérimentés et impliqués dans cette démarche pour les suivre sur trois rencontres. L'objectif est de les soutenir, de les accompagner, de les rassurer lors de leurs premiers matches et contribuer ainsi à leur intégration.

La CDA compte aussi sur les clubs et sur leur référent arbitre pour suivre leurs arbitres (Demandes de licences, formation, désignations aux rencontres, accompagnement sur les rencontres...).

Le Président remercie au nom de la CDA, les salariés et les élus pour leur soutien tout au long de la saison.

X – INTERVENTION DE LA TECHNIQUE

Le CTD_DAP reprend plusieurs sujets et informations communiqués ou publiés mais utiles à rappeler :

❖ La formation des cadres techniques :

Nouveau process d'inscription qui doit se faire en ligne via le « Portail club ». Un tutoriel en ligne est présent sur le site du district pour aider les clubs.

❖ Foot à l'école (Scolafoot)

Ce dispositif existe depuis de nombreuses années en Essonne et consiste à la mise en place :

- De cycle de football dans les classes de cycle 3 (CM1 et CM2)
- D'un axe culturel
- Des rassemblements (Festifoot)

Depuis la saison passée les éducateurs des clubs peuvent intervenir dans les écoles, accompagnés par les cadres techniques du district. Dix clubs ont répondu présents la saison 2021/2022. Le district souhaite renouveler l'expérience dans l'optique de valorisation des clubs, de créer du lien avec les municipalités, les écoles et le grand public (non-pratiquant).

❖ Labels (jeunes, féminins, futsal)

Les labels sont accessibles dans footclubs via l'outil autodiagnostic. Cet outil permet aux clubs d'identifier les points sur lequel il doit travailler pour prétendre pouvoir bénéficier d'un label. Date butoir pour déposer une demande de candidature au label : 15 décembre 2022.

❖ Foot loisir

Le district propose des rencontres avec la mise en place de critères loisir U14, U16, U18, Seniors

Pas de classement

Matches en semaine ou week-end

Foot à 11 ou 8

Licence libre ou loisir

❖ Foot d'animation

Présentation des dates importantes sur la saison 2022/2023.

Valorisation de la pratique du foot à 5 dans les catégories U6 à U7 et U8 à U9 :

- Dotation de buts amovibles par le district pour tous les clubs.

- Rendre plus festif les plateaux des catégories U6 à U7 et U8 à U9, la FFF propose quelques modifications que les clubs devront mettre en place.

Un questionnaire est mis en ligne pour permettre aux clubs d'acheter de nouveaux buts.

Des outils sont proposés aux clubs : Guide éducateur, Guide des parents, Développement athlétique par catégorie...

❖ Programme éducatif fédéral (P.E.F)

Mise en place d'une plateforme informatique sur laquelle vous pouvez trouver des outils pour vous aider à réaliser des actions et où seront saisies toutes les actions menées par vos clubs.

XI – INTERVENTION DE NOTRE PARTENAIRE LE CREDIT MUTUEL

Mme BOULO responsable et ses collègues remercient le district de les accueillir à son Assemblée Générale. Mme BOULO présente le crédit mutuel et rappelle ce partenariat avec le District depuis plusieurs années. « Le Crédit Mutuel est la banque des associations par excellence, prêt à aider et soutenir les associations ». A l'occasion de cette assemblée, le Crédit Mutuel informe les présidents sur trois outils susceptibles d'aider les clubs.

- Présentation de trois outils :
- Responsabilité civile et engagement dirigeant :

La responsabilité civile est de trois ordres dans un club, la responsabilité civile de l'association, la responsabilité personnelle de la personne, la responsabilité civile du dirigeant. La responsabilité du dirigeant couvre les erreurs susceptibles de mettre en difficulté le club et de le protéger si l'association se retourne contre lui. Le Crédit Mutuel propose la gratuité de la responsabilité civile du dirigeant à ses clients à hauteur 50 000€ du préjudice, pour les clubs dont le budget est inférieur à 500 000€.

- Solution d'encaissement avec « Pay-Asso »

Le Crédit Mutuel contribue à l'accompagnement des associations en développant « Pay- Asso ». Cet outil facilite les encaissements pour les clubs (enregistrement des licences, ventes d'articles, dons...).

« Pay-Asso » permet de sécuriser les paiements, une gestion simplifiée, accessibilité 24h/24 et 7jours/7 et gratuit.

- Aider les jeunes qui s'engagent

Le Crédit Mutuel récompense l'engagement des jeunes -26 ans dans les associations en leur offrant 50€ sous condition d'ouverture ou détention d'un livret d'épargne.

Pour témoigner de cet engagement le Crédit Mutuel participe chaque saison à la remise d'écussons, de nos jeunes arbitres essonnien, certains bénéficient de ce don.

XII – CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Président Claude Deville Cavellin remercie le Crédit Mutuel pour son soutien, les présidents et représentants de club, puis clôt l'Assemblée Générale et invite à prendre le pot de l'amitié.

Le Président

DEVILLE CAVELLIN Claude

Le Secrétaire

DELFOUR Christian